



NATIONS
UNIES



**Sixième Congrès des Nations Unies
pour la prévention du crime
et le traitement des délinquants**

Caracas (Venezuela), 25 août - 5 septembre 1980

Distr.
GENERALE

A/CONF.87/13
25 août 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 8 de l'ordre du jour

NOUVELLES PERSPECTIVES EN CE QUI CONCERNE LA PREVENTION DU CRIME,
LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE DEVELOPPEMENT : ROLE DE LA COOPE-
RATION INTERNATIONALE

Communication datée du 18 juin 1980, adressée au Secrétaire général,
par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

1. Le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement italien a décidé de porter à 300 millions de lires en 1980 et en 1981 le montant de sa contribution annuelle au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale.
2. Le Représentant permanent de l'Italie souhaiterait que le texte de la présente communication soit communiqué aux délégations participant au sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui doit se tenir à Caracas du 25 août au 5 septembre 1980.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.